

Vos tarifs au quotidien

Principales conditions tarifaires 2020

En vigueur au 1^{er} janvier 2020 - Tarifs TTC lorsque la TVA est applicable

Chers Sociétaires, chers Clients,

Vous avez choisi une banque différente, une banque partenaire qui vous accompagne dans votre quotidien comme dans vos plus grands projets, dans votre vie privée comme dans votre vie professionnelle et associative. Et vous avez bien fait.

Nous sommes là où vous êtes

Vous avez fait le choix d'une banque qui se mobilise au quotidien pour réaliser vos projets grâce à nos conseillers-experts, qui vous accueillent dans nos nombreuses agences repensées, à deux pas de chez vous. En agence comme en ligne, nous apportons toutes les réponses à vos besoins.

Nous agissons là où vous êtes.

Vous avez fait le choix d'une banque mutualiste qui s'engage au quotidien dans le développement des entreprises locales, des associations et des collectivités locales. C'est cet engagement que nous partageons mutuellement qui fait de nous des acteurs majeurs du territoire et vous permet de prendre part aux actions que nous menons ensemble chaque année.

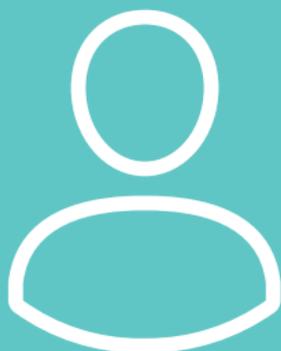
Nous nous engageons dans la protection de votre vie privée.

Vous avez fait le choix d'une banque pour qui la protection de votre vie privée est primordiale. Nous nous engageons à gérer vos données de manière éthique et responsable en vous garantissant notamment la non-commercialisation de celles-ci. Chez nous, vos données ne servent qu'à vous servir.

Enfin, vous avez fait le choix d'une banque transparente qui vous informe clairement sur la valeur de ses offres et services pour cette année 2020 avec, en retour, la qualité que vous êtes en droit d'attendre.

Au nom de l'ensemble des salariés et des administrateurs du Crédit Agricole Brie Picardie, je vous remercie pour votre confiance et votre fidélité.

Guillaume Rousseau
Directeur Général



Retrouvez ces conditions sur ca-briepicardie.fr ainsi que les informations utiles et avantageuses dans les rubriques « bon à savoir ».

Découvrez toutes les actions et engagements de votre Caisse régionale sur ca-briepicardie.com

	Extrait standard des tarifs	3
	Ouverture, Fonctionnement et Suivi de votre compte	4
	Banque à distance	5
	Moyens et opérations de paiement	7
	Offre groupée de services	10
	Irrégularités et incidents	13
	Découverts et crédits	15
	Épargne et Placements financiers	17
	Offres jeunes	19
	Opérations avec l'étranger	21
	Succession	22
	Assurances et Prévoyance	22
	Autres services	23
	Lexique	25
	Résoudre un litige	26

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.ca-briepicardie.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet).

VOTRE QUOTIDIEN

PRINCIPALES CONDITIONS TARIFAIRES APPLICABLES AUX PARTICULIERS
EN VIGUEUR AU 01/01/2020, TARIFS TTC.



EXTRAIT STANDARD DES TARIFS¹

Prix en €

Les tarifs ci-dessous sont hors offre groupée de services (package) et hors promotion ou tarif spécifique à une partie de la clientèle.

Liste des services

Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, SMS, etc) (Crédit Agricole en ligne - CAEL Option Vision)	GRATUIT (hors coût de connexion)
Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS (Alerte temps réel de gestion)	0,80€/mois (soit pour information 9,60€ par an)
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat) Mastercard ou Visa	43,00€/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit différé) Mastercard ou Visa	43,00€/an
Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) Maestro	32,70€/an
Retrait d'espèces (cas de retrait en euro dans la zone euro à un distributeur automatique d'un autre établissement avec une carte de paiement internationale)	1,00€/retrait dès le 4 ^e retrait par mois
Virement (cas d'un virement SEPA occasionnel) ² :	
- En agence	3,80€ /virement
- Par internet	GRATUIT
Prélèvement :	
- Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
- Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
Commission d'intervention ³	
- Par opération	8,00€
- Plafond mensuel	80,00€
Cotisation à une offre d'assurance perte ou vol des moyens de paiement (Sécuricompte +)	2,00€/mois (soit pour information 24,00€/an)
Tenue de compte	24,00€/an

¹ - Les établissements de crédit ont la possibilité de présenter en tête de leurs plaquettes tarifaires un extrait standard de tarifs. Ces tarifs sont également repris dans les thèmes correspondants.

² - Liste des pays membres de l'EEE (Espace Economique Européen) : Consultable p24.

³ - Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexacts, absence ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

Nos conditions tarifaires sont consultables auprès de l'ensemble de nos agences et sur Internet www.ca-briepicardie.fr (hors coût du fournisseur d'accès à Internet)



OUVERTURE, FONCTIONNEMENT ET SUIVI DE VOTRE COMPTE

Prix en €

Ouverture, Transformation, Clôture

Service d'aide au changement de domiciliation	GRATUIT
▲ Ouverture de compte	GRATUIT
▲ Clôture de compte / Transfert de compte de dépôt interne au Crédit Agricole Brie Picardie	GRATUIT
Traitement d'une demande de retrait ou de désolidarisation d'un des co-titulaires	44,10€
Liste des opérations automatiques et récurrentes des 3 derniers mois	GRATUIT
Service d'aide à la mobilité	GRATUIT

Les services bancaires de base⁴ sont indiqués par le symbole : ▲

Relevés de compte

	PAPIER	INTERNET E-DOCUMENTS
● ▲ Relevé mensuel	GRATUIT	GRATUIT
Relevé par quinzaine (2 par mois)	1,67€/mois	0,87€/mois
Relevé décadaire (3 par mois)	2,74€/mois	1,42€/mois
Relevé quotidien	16,82€/mois	8,45€/mois
Relevé annuel des frais		GRATUIT
● Relevé global des avoirs « RDV compte trimestriel »		7,45€/envoi
Relevé global des avoirs « RDV compte semestriel »		11,20€/envoi
● Relevé global des avoirs « RDV compte annuel »		14,85€/envoi

Tenue de compte

● ▲ Tenue de compte	24,00€/par an
▲ Frais de gestion de compte inactif ⁵ (sans mouvement depuis plus de 12 mois)	30,00€/an
● ▲ Délivrance de RIB (Relevé d'Identité Bancaire) / IBAN	GRATUIT



BON À SAVOIR

Les comptes inactifs

Les frais et commissions qui peuvent être prélevés sur les comptes inactifs s'entendent de l'ensemble des frais et commissions perçus par l'établissement sur :

- les opérations relatives à la gestion et à la clôture de ces comptes,
- des produits et services bancaires liés.

Ces frais et commissions sont plafonnés annuellement par compte pour chacune des catégories de compte comme suit :

- les produits d'épargne suivants ne donnent lieu au prélèvement d'aucun frais ni commission : Livret A, Compte sur livret d'épargne populaire, Plan d'épargne populaire, Livret jeune, Livret de Développement Durable et Solidaire, Plan et Compte d'épargne logement ;
- pour les comptes PEA, PEA-PME et les comptes sur lesquels sont inscrits des titres financiers, les frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peuvent être supérieurs aux frais et commissions qui auraient été prélevés si le compte n'avait pas été considéré comme inactif ;
- pour les autres comptes mentionnés au 1 de l'article L.312-19 du code monétaire et financier : le montant total des frais et commissions prélevés annuellement par compte ne peut être supérieur à 30 €.

Services en agence

Frais de recherche simple de documents ⁶	13,95€/unité
Frais de recherche complexe de documents ⁶	SUR DEVIS
Frais de location de coffre-fort :	
- Annuelle	À PARTIR DE DE 69,90€ par an et par coffre suivant la taille et le montant garanti
- Saisonnière	22,90€/mois
Mise à disposition de fonds au Crédit Agricole	20,75€/opération
▲ Versement d'espèces	GRATUIT
▲ Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque	GRATUIT
Retrait d'espèces au distributeur de billets (cas d'un retrait à un distributeur automatique de la banque)	GRATUIT
Retrait d'espèces de dépannage ⁷	GRATUIT
▲ Remise de chèque(s)	GRATUIT

⁴ - Les titulaires dont les comptes sont ouverts sur désignation de la Banque de France dans le cadre de l'article L.312-1 du code monétaire et financier bénéficient gratuitement des services mentionnés à l'article D.312-5 du code monétaire et financier.

⁵ - Frais prélevés annuellement sur chaque compte inactif dans la limite du solde créditeur du compte

⁶ - Document hors imprimé fiscal unique

⁷ - Délivrance dans une agence de la Caisse régionale du Crédit Agricole Brie Picardie ou dans une agence d'autre Caisse régionale du Crédit Agricole, d'une carte de retrait d'espèces en euro, à usage unique, auprès d'un distributeur d'une agence de Caisse régionale du Crédit Agricole.



BANQUE À DISTANCE

Prix en €

FRAIS D'UTILISATION DES SERVICES DE BANQUE À DISTANCE CRÉDIT AGRICOLE EN LIGNE (CAEL) (INTERNET, TÉLÉPHONE FIXE, TÉLÉPHONE MOBILE, SMS, ETC..)

@ WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR

☎ MA BANQUE⁸ / MA CARTE⁹

Abonnements à des services de Banque à distance¹⁰

● ▲ <u>Crédit Agricole en Ligne - CAEL Option Vision</u> Service de banque en ligne limité à la consultation des comptes, la réalisation de virements internes et la souscription de produits et services par signature électronique	GRATUIT
● <u>Crédit Agricole en Ligne - CAEL Option Vision Plus</u> Services inclus dans CAEL Option Vision + virements externes SEPA	GRATUIT
● <u>Invest Store : Service de bourse en ligne</u> • Invest Store Initial • Invest Store Intégral	GRATUIT GRATUIT

Ces services de banque à distance sont disponibles depuis :

- le site internet www.ca-briepicardie.fr
- nos applications mobiles
- Ma Banque⁸ : dédiée à la consultation et la gestion de comptes
* Sécuripass : service d'authentification forte permettant de valider les achats par carte bancaire en ligne et ajouter des bénéficiaires de virement sans délai
- Ma Carte⁹ dédiée à la carte bancaire et aux paiements sécurisés avec le service Paylib qui comprend :
* paiement Paylib en ligne
* paiement Paylib en magasin avec son mobile¹¹
* Paylib entre amis

Service d'agrégation de comptes ¹² Consultation du solde des comptes bancaires et d'épargne détenus dans d'autres banques que le Crédit Agricole Brie Picardie	GRATUIT
--	----------------

L'application Ma Banque répond à vos attentes
24h/24 en vous offrant un maximum de services :

15

PRISE DE RENDEZ-VOUS DIRECTE
AVEC VOTRE CONSEILLER

VIREMENTS ET
ÉPARGNE RAPIDES

PARAMÉTRAGE DES
ALERTES

GRATUIT



Découvrez l'application MA CARTE⁹ et accédez à tous les services de votre carte directement depuis votre smartphone¹³



SERVICES D'ALERTES PAR SMS

ABONNEMENT À DES PRODUITS OFFRANT DES ALERTES DE LA SITUATION DE COMPTE PAR SMS

● Mini-relevés	1,05€/mois
Nombre de SMS inclus	1 SMS/semaine
● Alerte Actilibre : Service de placements automatiques d'excédent de budget	0,35€/mois
● Alerte temps réel de gestion	0,80€/mois
● Alerte achat à distance	0,80€/mois
● Alerte solde disponible	0,35€/mois
● Alerte « essentielle » : solde débiteur	0,80€/mois
● Alerte « essentielle » : mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	0,35€/mois
● Alerte souplesse du découvert : information d'utilisation du découvert autorisé	0,35€/mois

⁸. Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Banque, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

⁹. Téléchargement et accès gratuits à l'application Ma Carte, hors coût de communication selon opérateur. L'utilisation de l'application est soumise à conditions et nécessite la détention d'un terminal de communication compatible avec accès à Internet et l'abonnement au service Crédit Agricole En Ligne.

¹⁰. Hors coût de communication variable selon opérateur.

¹¹. Service uniquement valable sous Android.

¹². Service uniquement disponible depuis l'application mobile Ma Banque.

¹³. Téléphone intelligent.

¹⁴. Apple et le logo Apple sont des marques d'Apple Inc., déposées aux États-Unis et dans d'autres pays. App Store est une marque de service d'Apple Inc. Android, Google Play et le logo Google Play sont des marques de Google Inc.



MOYENS ET OPÉRATIONS DE PAIEMENT

Prix en €

Cartes

COTISATION CARTE

CARTE DE PAIEMENT ET DE RETRAIT

CARTE DE PAIEMENT À AUTORISATION SYSTÉMATIQUE

● ▲ 📶 L'Autre Carte ¹⁵	17,10€/an
📶 L'Autre Carte Majeur Protégé	21,45€/an
Carte Prélude ¹⁶	20,40€/an
📶 Mastercard avec contrôle de solde (Maestro)	32,70€/an
📶 Mastercard Eko	35,00€/an

CARTE DE PAIEMENT INTERNATIONALE

S 📶 Mastercard ou Visa (débit immédiat ou débit différé)	43,00€/an
S 📶 Gold Mastercard ou Visa Premier ¹⁷ (débit immédiat ou débit différé)	105,00€/an
S 📶 World Elite Mastercard ¹⁷ (débit différé) Visa Infinite ¹⁷	290,00€/an



BON À SAVOIR

Bonus Gold !

À chaque opération de paiement et de retrait dans les distributeurs du Crédit Agricole, bénéficiez de 0,10€ (0,05€ si vous n'êtes pas sociétaire) à valoir sur votre prochaine cotisation carte¹⁷.

Les offres jeunes !

De 18 à 30 ans, bénéficiez d'une réduction allant jusqu'à -50% sur la cotisation des cartes Mastercard, Visa, Gold Mastercard et Visa Premier en version sociétaire (plus d'informations en p19 «Offres Jeunes»)

CARTE AVEC PAIEMENT PAR CRÉDIT RENOUVELABLE

PAIEMENT COMPTANT À DÉBIT IMMÉDIAT OU DIFFÉRÉ

S 📶 Cartwin Mastercard ¹⁸	43,00€/an
S 📶 Cartwin Gold Mastercard ^{17 18}	105,00€/an
Carte Open ¹⁹ (n'est plus commercialisée)	18,15€/an

S : Ces cartes existent aussi en version sociétaire.

CARTE DE RETRAIT

Cotisation carte Libre Service Agence ²⁰	GRATUIT
Cotisation carte Libre Service Bancaire (n'est plus commercialisée)	25,10€/an

PAIEMENT PAR CARTE

Paiement par carte en euro ²¹ dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ²²	GRATUIT
Autres paiements par carte ²³ + Frais proportionnels au montant du paiement	0,42€/ paiement 2,06% du montant

N.B : le paiement mobile sans contact en magasin bénéficie des mêmes tarifications que les paiements par carte

RETRAIT PAR CARTE

Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets

	Retraits par carte en euros ²¹ , ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE) ²²		Autres retraits ²³
	Au Crédit Agricole	Dans une autre banque	
Carte Prélude ¹⁶ (en France uniquement)	GRATUIT	GRATUIT	AUX DISTRIBUTEURS²⁴ : 2,10% du montant + 3,50€/ retrait AUX GUICHETS : 1,97% du montant + 6,60€/ retrait
● ▲ L'Autre Carte ¹⁵		1,00€/retrait dès le 1 ^{er} retrait	
Maestro, Carte Internationale Mastercard, Visa, Cartwin Mastercard		1,00€/retrait dès le 4 ^e retrait dans le mois	
Carte Internationale Gold Mastercard, Visa Premier, Cartwin Gold Mastercard	TOUS RETRAITS GRATUITS		
Carte Visa Infinite, World Elite Mastercard, Platinum Mastercard			

AUTRES OPÉRATIONS CARTE

Rédition du code confidentiel	GRATUIT
● Dépannage : carte de remplacement - envoi par transporteur - France métropolitaine - Hors France métropolitaine	50€ 140€
Frais d'opposition - À l'initiative du titulaire de la carte - Blocage de la carte par la banque	GRATUIT GRATUIT
Élévation du niveau de service ²⁵ - Ponctuelle * En Agence * Via application Ma Carte/Ma Banque - Niveau confort - Niveau confort + - Niveau confort ++	6,60€/opération GRATUIT 12,50€/an 29,00€/an 35,00€/an

Virement

▲ VIREMENT SEPA²⁶

(Opération libellée en euros à destination ou en provenance de la zone SEPA)

	EN LIGNE	AGENCE
VIREMENT SEPA OCCASIONNEL Émission d'un virement SEPA occasionnel vers l'EEE <u>Vers un compte Crédit Agricole</u> Frais par virement occasionnel <u>Vers un compte d'une autre banque</u> Frais par virement occasionnel	GRATUIT GRATUIT	GRATUIT 3,80€/virement
VIREMENT SEPA PERMANENT Émission d'un virement SEPA permanent vers l'EEE Frais de mise en place d'un virement permanent <u>Vers un compte Crédit Agricole</u> Frais par virement permanent <u>Vers un compte d'une autre banque</u> Frais par virement permanent	GRATUIT GRATUIT GRATUIT	GRATUIT GRATUIT 1,27€/virement
Réception d'un virement SEPA		GRATUIT
Réception d'un virement instantané SEPA		GRATUIT
SEPA mail Paiement de facture ²⁷		GRATUIT

PRÉLÈVEMENT SEPA / TITRE INTERBANCAIRE (TIP) SEPA

▲ Frais de mise en place d'un mandat de prélèvement SEPA	GRATUIT
▲ Frais par paiement d'un prélèvement SEPA	GRATUIT
Frais pour révocations et oppositions sur avis de prélèvement SEPA	GRATUIT
Courrier d'information premier prélèvement	0,50€/mois
▲ Paiement de titre interbancaire de paiement (TIP) SEPA	GRATUIT

Autres Facturations

● Forfait des opérations courantes illimitées ²⁸ (Comprenant les opérations de virements SEPA et de prélèvements SEPA) ²⁹	1,06€/mois
Demande de rappel de virement SEPA à l'initiative du donneur d'ordre	
- Montant inférieur à 50€	7,00€
- Montant supérieur à 50€	14,00€

Virement de trésorerie émis vers un compte en France

Virement crédité le jour même (à J) sur le compte du bénéficiaire	13,55€/virement
---	------------------------

Chèque

Paiement d'un chèque	GRATUIT
▲ Remise de chèque(s) sur le compte (Date de valeur chèque remis à l'encaissement à compter de son inscription sur le compte : J+1)	GRATUIT
Frais de mise à disposition de chéquier en agence	GRATUIT
● Frais d'envoi de chéquier en pli simple	GRATUIT
Frais d'envoi de chéquier en recommandé AR	5,35 €/chéquier
● Frais d'opposition chèque(s) ou chéquier(s) par l'émetteur	16,40€/opération
● Frais d'émission d'un chèque de banque	14,45€
Destruction de chéquier non réclamé, de plus d'un mois	10,00€

¹⁵. Utilisation possible exclusivement dans les pays européens dont la liste est communiquée avec le contrat. Carte gratuite pour les clients bénéficiant des services bancaires attachés au droit au compte (services bancaires de base).

¹⁶. Carte proposée uniquement aux personnes ne disposant pas de chéquier.

¹⁷. Cotisation avant application du bonus. Une participation financière de 1€ au titre de la cotisation reste à votre charge. Le bonus ne s'applique pas à la 1^{ère} cotisation.

¹⁸. La « Cartwin » est une carte de crédit, associée à un compte de dépôt et à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les retraits sont toujours débités immédiatement sur le compte associé ou sur l'ouverture de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés à crédit sont débités immédiatement sur le compte de crédit renouvelable.

Les paiements réalisés au comptant sont débités sur le compte de dépôt en fonction du type de débit de la carte choisie par le client :

- carte à débit immédiat : le compte associé est débité au fur et à mesure des paiements,

- carte à débit différé : les paiements sont cumulés et prélevés une fois par mois, à date régulière.

Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

¹⁹. La carte Open est une carte de crédit, associée à un crédit renouvelable. Elle porte la mention « Carte de crédit ». Les opérations de paiement et retrait effectuées à crédit sont imputées directement sur le compte de crédit renouvelable à laquelle la carte est rattachée. Le montant de la cotisation est hors coût du crédit.

²⁰. Retraits au(x) seul(s) distributeur(s) de votre agence.

²¹. Ou en devise équivalente : devise suédoise ou en leu roumain.

²². Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009 et de l'EEE : consultable p.24.

²³. Hors EEE et dans l'EEE avec une devise autre que l'euro, la devise suédoise et le leu roumain.

²⁴. Frais de change éventuels supplémentaires.

²⁵. Sous réserve d'acceptation par la banque.

²⁶. Hors débours, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires. Pays de la zone SEPA (cf carte p.24).

²⁷. Service sécurisé de règlement de facture en ligne.

²⁸. Virements occasionnels ou permanents en France émis par Internet. Virements émis en agence vers un compte détenu au Crédit Agricole Brie Picardie, occasionnels ou permanents. Virements occasionnels émis en agence vers un compte hors Crédit Agricole. Virements émis en zone SEPA en agence, en euros et occasionnels. Virements reçus, en euros, d'un compte détenu en France, à Monaco, ou dans un pays de l'EEE soumis au règlement CE n°924/2009. Mise en place d'autorisation de prélèvement (y compris SEPA). Paiement par avis de prélèvement ou TIP (y compris SEPA). Courrier d'information premier prélèvement.

²⁹. Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.



OFFRE GROUPEE DE SERVICES

Prix en €

Les services composant les Offres groupées de services peuvent être achetés séparément.
Cotisation à une offre groupée de services.

● Compte à Composer (CAC)



BON À SAVOIR

Vos 3 premiers mois de cotisation offerts !

Les 3 premiers mois sont offerts la première année pour toute souscription d'un Compte à Composer (offre non cumulable avec d'autres promotions en cours. Remboursement des 3 premiers mois 1 an après la souscription du CAC).

VOS ESSENTIELS DU QUOTIDIEN

Les services inclus dans certains modules du Compte à Composer sont indiqués par le logo CAC ●

Le Socle	Tenue de compte	2,10€ /mois ³¹
	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL option Vision Plus ³⁰	
	Mise à disposition des moyens de paiement octroyés (frais d'envoi de chèquiers et cartes) pour des renouvellements	
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA	
	Information premier prélèvement SEPA	
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement	
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)	
Dossier familial (3 mois gratuits pour toute souscription d'un abonnement d'un an. Détails en p23)		

VOS UNIVERS DE BESOINS

La détention préalable du socle est obligatoire pour toute souscription d'un module.

		DÉCOUVERT	PRIX
Module Maîtrise du Découvert	Module souscrit à partir du 01/01/2017 • Assurance SécuriCOMPTE Découvert ³² • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs ³³ (dans la limite du montant autorisé)	DE 1,00€ À 500,00€	2,15€/mois
		DE 500,01€ À 1000,00€	2,90€/mois
		DE 1000,01€ À 2000,00€	3,80€/mois
		2000,01€ ET PLUS	5,00€/mois
		DE 1,00€ À 300,00€	1,48€/mois
	Module souscrit avant le 01/01/2017 • Assurance SécuriCOMPTE Découvert ³² • Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte souplesse du découvert (mensuelle) • Ristourne des intérêts débiteurs ³³ (dans la limite du montant autorisé)	DE 300,01€ À 800,00€	2,14€/mois
		DE 800,01€ À 1200,00€	2,89€/mois
		DE 1200,01€ À 2000,00€	3,75€/mois
		2000,01€ ET PLUS	4,99€/mois
		Module Budget Assurances ³⁴	Assurance SécuriBUDGET ³² / SécuriBUDGET Premium ^{32 35} (auto, habitation, santé, personne)

Module Compte Sécurisé	Assurance SécuriCOMPTE Plus ³² / SécuriCOMPTE Premium ^{32 35}	2,80€/mois Premium : 4,30€/mois
	Frais d'opposition chèque(s) par l'émetteur	
	Retrait d'espèces de dépannage	
	Rédition carte urgente	
	Rédition code confidentiel	
Module Épargne Pilotée	Actilibre : Placements automatiques des excédents de budget	2,18€/mois Premium : 2,85€/mois
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte mensuelle « Actilibre » ³⁶	
	Assurance SécuriÉPARGNE ³² / SécuriÉPARGNE Premium ^{32 35}	
	Relevé global épargne/crédit (annuel) /(trimestriel) en Premium ³⁵	
	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL Invest Store Initial	
Module Suivi @ssuré	Assurance SécuriWEB ³² / SécuriWEB Premium ^{32 35}	3,00€/mois Premium : 3,85€/mois
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte achat à distance • mini relevés (1/semaine) • alerte temps réel de gestion	

Dégressivité Tarifaire

Pour toute souscription du Compte à Composer (socle + modules), vous bénéficiez d'une dégressivité tarifaire dont les modalités sont les suivantes :

	COTISATIONS (SOCLE + MODULE)
5% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 4,10€ ET 5,09€
10% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 5,10€ ET 7,14€
15% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	COMPRIS ENTRE 7,15€ ET 9,17€
20% de réduction sur le montant total mensuel souscrit (socle + modules)	ÉGAL À 9,18€ ET PLUS

EN + : Les options bénéficient automatiquement du niveau de dégressivité tarifaire atteint au titre de l'équipement socle + modules.

L'offre Crédit Agricole à destination de la clientèle en situation de fragilité financière :

Le Compte à Composer Module Budget Protégé³⁷ : 1,00€/mois³⁸

Le Socle	Tenue de compte
	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL option Vision Plus ³⁰
	Envoi carte à domicile (pour les renouvellements)
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
	Information premier prélèvement SEPA
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : • alerte essentielle (mensuelle) - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement
	Relevé de compte papier ou électronique (mensuel)

Module budget protégé ³⁷	Ouverture et clôture de compte
	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement à autorisation systématique) - Cotisation carte : "L'Autre Carte"
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : alerte solde disponible (1 fois /semaine)
	Plafonnement à 20€/mois et à 200€/an pour l'ensemble des frais suivants : <ul style="list-style-type: none"> • Les commissions d'intervention (elles-mêmes plafonnées à 4€/opération et à 20€/mois) • Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision • Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé • Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision • Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision • Les frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision • Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques • Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire • Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque. Ces plafonds mensuels et annuels incluent le plafond spécifique concernant les commissions d'intervention. Pour les frais autres que les commissions d'intervention, une réduction de 50% s'applique sur les conditions tarifaires en vigueur.
	2 chèques de banque (par mois)
	Fourniture de relevés d'identité bancaire (RIB)
	Un changement d'adresse (1 fois/an)
	Versement d'espèces en agence
	Retrait d'espèces en agence sans émission de chèque

Compte EKO : 2,00€/mois

Gestion du compte	Abonnement à des services de banque à distance (internet, téléphone fixe, sms, etc) - CAEL option Vision Plus ³⁰
	Tenue du compte
	Abonnement à des produits offrant des alertes sur la situation du compte par SMS : <ul style="list-style-type: none"> • alerte si solde du compte < à 20€ • alerte essentielle - solde débiteur • alerte essentielle - mise à disposition et/ou envoi des moyens de paiement • alerte consommation des forfaits de retraits hors distributeur Crédit Agricole
	E-relevé mensuel
Moyens de paiement	Fourniture d'une carte de débit (carte de paiement internationale à débit immédiat et à autorisation systématique) - Cotisation carte : "Mastercard EKO"
	Renvoi du code confidentiel de la carte
	Frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque Opposition faite par le titulaire de la carte
	Frais de refabrication de la carte
	Forfait des opérations courantes illimitées comprenant les opérations de virements SEPA, de prélèvements SEPA et de TIP SEPA
	Chéquier
Retrait d'espèces par carte	Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets de la Caisse régionale Crédit Agricole Brie Picardie Retrait d'espèces au distributeur automatique de billets d'autres Caisses régionales de Crédit Agricole Retraits d'espèces dans les pays de l'Espace Économique Européen : 25 retraits/an en euro ou en devise (1€/retrait au-delà de 25 retraits/an) Retraits d'espèces hors pays de l'EEE : 10 retraits par an (au delà voir rubrique «Autres Retraits» p8)

Tous les produits, services et opérations non listés ci-avant sont tarifés selon le barème en vigueur dans les rubriques concernées. L'offre EKO sera résiliée en cas de souscription d'une carte complémentaire, d'une autorisation de découvert et d'un Compte à Composer associé au compte ouvert dans le cadre de l'offre EKO. Cette résiliation entraînera l'arrêt du prélèvement de la cotisation mensuelle ci-dessus et l'application immédiate du barème tarifaire portant les principales conditions générales de banque en vigueur.



BON À SAVOIR

L'offre EKO n'inclut pas d'autorisation de découvert : le compte doit toujours fonctionner en position créditrice et aucune opération ne doit être initiée au delà du solde disponible. Les clients EKO ne supportent pas les frais suivants : commission d'intervention, frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision, frais par

service de paiement rejeté pour défaut de provision, prélèvement rejeté pour un motif autre que sans provision et frais par rejet de chèque pour un autre motif que sans provision. En cas de non régularisation d'un chèque émis sans provision, les clients EKO se voient appliqués les frais suivants : forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision et frais en cas d'interdiction bancaire. Le montant de ce forfait pour les clients EKO est le suivant :

- Montant du chèque inférieur ou égal à 50 € : **30,00€/chèque**
- Montant du chèque supérieur à 50 € : **50,00€/chèque**

Comptes-Services (CSCA) ancienne gamme en €/mois

Ne sont plus commercialisés, en gestion uniquement. Les composants ne peuvent plus être modifiés.

Prélude	1,01€
Initial+	4,55€
Equilibre+	6,55€
Optimum+	7,65€
Mozaïc +	3,05€

³⁰. Hors coût d'accès et/ou de communication du fournisseur d'accès internet.

³¹. Ce prix n'inclut pas l'abonnement à l'offre Dossier Familial (11,90€/ trimestre) (p.23)

³². Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des Assurances.

³³. Module souscrit avant le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

Module souscrit après le 01/01/2017 : facturation des agios puis ristourne à hauteur du forfait annuel (5€, 10€, 15€, 20€, 25€) selon la tranche choisie.

³⁴. Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurances spécifiques souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles de Crédit Agricole (CAMCA), Société d'Assurance régie par le Code des Assurances.

³⁵. Montant de garantie supérieure.

³⁶. Mandat de placement automatisé des excédents de budget.

³⁷. En application de l'article L.312-1-3, alinéa 2 du code monétaire et financier relatif à l'offre spécifique destinée aux clients en situation de fragilité financière.

³⁸. En application de l'article R.312-4-3 du code monétaire et financier, ce montant est susceptible d'être revalorisé annuellement en fonction de l'indice INSEE des prix à la consommation hors tabac.



IRRÉGULARITÉS ET INCIDENTS

Prix en €

Commission d'intervention

Commission d'intervention³⁹

- Par opération **8,00 €**
- Plafond mensuel de 10 commissions **80,00 €**

Clientèle fragile : Montant plafonné en application de l'article L.312-1-3 du Code monétaire et financier pour la clientèle bénéficiant des services bancaires de base ainsi que la clientèle en situation de fragilité financière ayant souscrit l'offre spécifique⁴⁰

- Par opération **4,00 €**
- Plafond mensuel de 5 commissions **20,00 €**

Opérations Particulières

Frais de retour de courrier (client inconnu à l'adresse) **19,25€/an**

Frais par SATD (Saisie Administrative à Tiers Détenteur) **10% du montant dû au Trésor Public⁴¹**

Frais pour saisie attribution ou conservatoire	10% du montant dû aux créanciers ⁴¹
Frais de lettre pour compte débiteur non autorisé	9,40€ /lettre
Frais de dénonciation de découvert par A/R	9,40€ /lettre

Incident de paiement

Frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision ⁴²	11,40€
Forfait ⁴³ de frais par chèque rejeté pour défaut de provision ⁴⁴	
Montant du chèque ≤ 50€	30,00€ /chèque
Montant du chèque > 50€	50,00€ /chèque
(Frais non prélevés en cas de nouveau rejet du même chèque dans les 30 jours)	
Frais de rejet de prélèvement SEPA pour défaut de provision ⁴⁵	
Si paiement ≤ 20 €	MONTANT DU PAIEMENT 20,00€
Si paiement > 20€	
Frais de non-exécution de virement permanent pour défaut de provision	11,55€

EN CAS D'INTERDICTION BANCAIRE :

Frais pour paiement d'un chèque émis en contravention avec une interdiction bancaire	29,63€ /chèque
Frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques	29,63€ /acte

CLIENTS IDENTIFIÉS FRAGILES :

Plafond de frais d'incidents, aux clients identifiés comme éligibles à l' « Offre spécifique clients fragiles » au titre des articles L.312-1-3 et R.312-4-3 du code monétaire et financier, pour les frais suivants :

<ul style="list-style-type: none"> - Les commissions d'intervention - Les frais de lettre d'information préalable pour chèque sans provision - Les frais de lettre d'information pour compte débiteur non autorisé - Le forfait de frais par chèque rejeté pour défaut de provision - Les frais de rejet de prélèvement pour défaut de provision - Les frais de non exécution de virement permanent pour défaut de provision - Les frais suite à notification signalée par la Banque de France d'une interdiction d'émettre des chèques - Les frais pour déclaration à la Banque de France d'une décision de retrait de carte bancaire - Les frais d'opposition (blocage) de la carte par la banque 	25,00€ /mois
--	---------------------

³⁹. Somme perçue par l'établissement pour l'intervention en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absences ou insuffisance de provision...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

⁴⁰. Pour les clients ayant souscrit à l'offre Compte à Composer Module Budget Protégé.

⁴¹. Dans la limite d'un plafond fixé par décret à 83,33€, sous réserve de modification du plafond fixé par décret.

⁴². Tarification débitée si paiement du chèque.

⁴³. Ce forfait inclut : la lettre d'information préalable, les frais de gestion de dossier, les frais d'interdiction bancaire interne, la délivrance d'un certificat de non paiement, la constitution d'une provision bloquée affectée, la commission d'intervention.

⁴⁴. Frais liés au rejet d'un chèque et payables dès le rejet du chèque.

⁴⁵. Les montants comprennent, s'il y a lieu, la commission d'intervention. Conformément au décret d'application n°2007-1611 du 15 novembre 2007. Montant des frais maximum (y compris commission d'intervention et notification) plafonné au montant de l'opération rejetée.



DÉCOUVERTS ET CRÉDITS⁴⁶

Prix en €

Pour les offres de découverts et de crédits destinées aux jeunes, vous reporter à la rubrique « Offres jeunes ». Un crédit vous engage et doit être remboursé. Vérifiez vos capacités de remboursement avant de vous engager.

Découverts

Taux débiteur annuel

- Vous êtes dans les limites de votre découvert autorisé

INTÉRÊTS DÉBITEURS DE 8%

- Vous avez dépassé les limites de votre découvert autorisé, ou le solde de votre compte est négatif alors que vous n'avez pas de découvert autorisé.

INTÉRÊTS DÉBITEURS DE 16%

Taux Annuel Effectif Global (TAEG) maximum

PLAFOND DU TAUX RÉGLEMENTAIRE⁴⁷

Autorisation de découvert⁴⁸

VOIR CONDITIONS EN AGENCE

Vous avez la possibilité d'adapter, après analyse de votre situation, à la hausse comme à la baisse, le montant de votre autorisation de découvert autorisé.

Crédit renouvelable

Compte Crédit Renouvelable : Supplétis
Le taux débiteur annuel et le TAEG (Taux annuel effectif global) sont indiqués sur l'offre de prêt.

Peut être associé au Compte Supplétis :

- Une carte de paiement crédit ou comptant (Cartwin MasterCard ou Cartwin Gold MasterCard). Le montant des cotisations de ces cartes est indiqué ci-dessus à la rubrique "carte".

NOUS CONSULTER

Crédit à la consommation amortissable à taux fixe

Le taux débiteur annuel et le Taux Annuel Effectif Global (TAEG) sont indiqués sur l'offre de contrat de prêt.

Prêt à la consommation Auto, Travaux, Trésorerie

NOUS CONSULTER

Regroupement de crédits (Regroupement dans un seul prêt de différents crédits à la consommation)

NOUS CONSULTER

Lettre d'information annuelle sur le capital restant dû

GRATUIT

Prêt immobilier & Prêt Viager Hypothécaire

Prêt immobilier

NOUS CONSULTER

Prêt Viager Hypothécaire

NOUS CONSULTER

Annulation des offres de prêt

0,75% du montant du prêt (**MAX. 150€**)

Frais d'étude et de mise en place

Compte Suppletis

GRATUIT

Prêt à consommer / prêt regroupé

1 % du capital emprunté (**MIN. 45€**)

Prêt à taux zéro



GRATUIT

Éco-PTZ, Prêt Épargne Logement

GRATUIT

Prêt à l'Accession Sociale (PAS)

montant forfaitaire
500,00€Prêt Tout Habitat, Crédit Relais, Prêt Conventionné
(prêt à taux fixe ou révisable, amortissable ou in fine)

Vous disposez d'un délai de réflexion de 10 jours à compter de la réception de l'offre. La vente est subordonnée à l'obtention du crédit immobilier. Si celui-ci n'est pas obtenu, le vendeur doit vous rembourser les sommes versées.

1 % du capital emprunté, Min. 500,00€

Prêt Viager Hypothécaire

1 % du capital emprunté, Min. 3000,00€**Assurances liées au crédit**Assurance Des Emprunteurs (décès, invalidité, incapacité, perte d'emploi...)⁴⁹**NOUS CONSULTER****Autres opérations liées aux crédits**Modification du compte à débiter/date d'échéance⁵⁰**35,45€/prêt**Facturation du décompte de remboursement anticipé (hors prêt DCI⁵¹ et LCC⁵²)

- Offre émise jusqu'au 30/06/2016

24,87€

- Offre émise depuis le 01/07/2016

GRATUIT

Réédition de tableau d'amortissement

22,65€/tableau

Report d'échéance

94,75€/prêt

Nantissement d'un contrat d'assurance vie

- contrat d'assurance vie détenu hors Crédit Agricole Brie Picardie

206,65€/contrat

- contrat d'assurance vie détenu au Crédit Agricole Brie Picardie

GRATUIT

Mise en place d'une caution solidaire

76,48€/caution

Mainlevée totale ou partielle d'hypothèque/de nantissement d'un contrat d'assurance vie

96,29€/prêt

Modification de garantie ou d'emprunteur

- crédits à la consommation

92,99€/prêt

- crédits immobiliers

258,00€/prêt

Traitement d'opposition à la compagnie d'assurance

96,50€/traitement

Impayé cotisation assurance emprunteur

35,45€/traitement

Attestation de prêt

24,87€/attestation

Opérations diverses

NOUS CONSULTER⁴⁶- Sous réserve d'étude et d'acceptation de votre dossier.⁴⁷- Selon réglementation en vigueur. Taux Annuel Effectif Global maximum : plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France pour la catégorie «découverts en compte aux particuliers» publié trimestriellement par le Journal Officiel.⁴⁸- Le taux d'intérêt est décliné à partir de l'indice de référence (plafond du taux réglementaire calculé par la Banque de France pour la catégorie «découverts en compte aux particuliers» publié trimestriellement au Journal Officiel) servant au calcul du taux d'intérêt débiteur publié par la Banque de France minoré de 2 points.⁴⁹- Le coût de l'assurance peut varier en fonction de votre situation personnelle. Renseignez-vous sur le coût applicable dans votre Caisse Régionale. Les contrats d'assurance emprunteur proposés par votre Caisse Régionale sont assurés par : PREDICA, ou PACIFICA - Entreprises régies par le Code des assurances. Conditions et événements garantis indiqués aux contrats. Ces contrats sont distribués par votre Caisse Régionale de Crédit Agricole, immatriculée auprès de l'ORIAS en qualité de courtier.⁵⁰- Sous réserve d'acceptation de votre Caisse régionale.⁵¹- Directive crédit immobilier. Ces frais sont applicables pour les crédits immobiliers souscrits avant le 1er juillet 2016, date d'entrée en vigueur de la DCI.⁵²- Loi sur le crédit à la consommation.



ÉPARGNE ET PLACEMENTS FINANCIERS

Prix en €

Épargne Bancaire

Actilibre : placements automatiques des excédents de budget **0,50€/mois**

TRANSFERT DE COMPTE VERS UNE AUTRE BANQUE

Livrets et assimilés **GRATUIT**

Compte Épargne logement (CEL) **115,00€**

Plan d'Épargne logement (PEL) **115,00€**

ÉPARGNE DISPONIBLE

Livret A, Compte sur livret, Compte Épargne Logement, Livret de Développement Durable et Solidaire, Livret Codebis, Livret d'Épargne Populaire

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

ÉPARGNE MOYEN/LONG TERME

Les dépôts à terme, Plan Épargne Logement

Ouverture **GRATUIT**

Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

L'assurance vie et le plan d'épargne populaire - PERP

- Droits d'entrée **NOUS CONSULTER**

- Rémunération **NOUS CONSULTER**

- Frais de gestion **NOUS CONSULTER**

Placements financiers

OPÉRATIONS DIVERSES SUR TITRES

Ouverture d'un compte-titre ou d'un Plan d'Épargne en Action (PEA) / PEA-PME **GRATUIT**

Transfert d'une ligne de titres français **11,55€/ligne**
(min. de perception **69,29€**)

Transfert d'une ligne de titres étrangers **73,45€/ligne**

● Duplicata d'Imprimé Fiscal Unique **13,85€**

Frais sur titres non cotés :

- Frais d'inscription de titres non cotés **180,00€** /opération

- Frais de gestion de titres non cotés (paiement de dividendes, cessions) **90,00€** /opération

Mise en nominatif administré **GRATUIT**

Mise en nominatif pur **35,81€**

Création d'Imprimé Fiscal Unique spécifique **21,88€**

Commission sur OPC externe **21,27€+ frais émetteur**

Commission sur OPC Crédit Agricole **NOUS CONSULTER**

Commission de service Invest Store Intégral :

- À partir de 24 ordres exécutés par an **GRATUIT**

- Moins de 24 ordres exécutés par an **96,00€**

ORDRES DE BOURSE EN FRANCE⁵³

	Frais fixes	Frais proportionnels	Minimum de perception
Agence	5,20€	1,55% ⁵⁵	16,36€
Par téléphone au 0 969 323 460 ⁵⁴	5,00€	1,22% ⁵⁵	13,57€
● Internet : Invest Store Initial	GRATUIT	0,51% ⁵⁵	7,35€
Internet : Invest Store Intégral	GRATUIT	0,99€ (ordre ≤ 1100€) 0,09% ⁵⁵ (ordre > 1100€)	
Service de règlement Différé (SRD)		0,020% ⁵⁶ + frais de courtage	3,85€ + frais de courtage

Frais de marché en sus, variables selon le lieu d'exécution.

ORDRES DE BOURSES SUR BOURSES ÉTRANGÈRES⁵³

	Frais fixes	Frais proportionnels	Minimum de perception
Agence	GRATUIT	1,55% ⁵⁵	40,62€
Par téléphone au 0 969 323 460 ⁵⁴		0,57% ⁵⁵	21,68€
● Internet : Invest Store Initial	GRATUIT	0,57% ⁵⁵	21,45€
Internet : Invest Store Intégral	GRATUIT	0,56% ⁵⁵	21,05€

DROITS DE GARDE SUR COMPTE TITRES ORDINAIRE

Compte Titre / PEA / PEA-PME Frais de tenue de compte	26,20€		
Par an	Valeurs CA	Valeurs Hors CA	Etranger/Nominatif
Commission proportionnelle au montant du portefeuille	0,066%	0,302%	0,35%
Frais fixes par ligne	0,96€	4,10€	9,47€
Montant minimum : 33,43€		Montant maximum : 542,46€	

**Droits de garde sur Plan d'Épargne en Actions et PEA PME:
-10% par rapport au Compte Titres Ordinaire**

Exonération pour :

Les clients de moins de 25 ans
Les CTO/PEA dont la valorisation est inférieure à 152€
Les CTO/PEA ouverts après le 30 novembre de l'année tarifée

PARTS SOCIALES⁵⁷

1 part sociale = 1€	
Frais de souscription et remboursement parts sociales	GRATUIT
Droits de garde	GRATUIT

CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS⁵⁸

Gestion conseillée "Access" ⁵⁹	0,42%/an de l'encours confié, min. 210€/an
Gestion conseillée "Premium" ⁵⁹	0,36%/an de l'encours confié, min. 360€/an
Pôle Bourse ⁶⁰	1,20%/an de l'encours confié, min. 1200€/an

Droits d'entrée réduits sur contrats PEA/CTO :	OPC ACTIONS ET DIVERSIFIÉS	OPC OBLIGATAIRES	OPC MONÉTAIRES
OPC Groupe Crédit Agricole et OPC Externes de l'Univers de gestion	1%	0,5%	0%

OR

Achat/vente/conditionnement/frais d'expertise	NOUS CONSULTER
---	-----------------------

⁵³- Les frais de place sont en supplément

⁵⁴- Appel non surtaxé

⁵⁵- Pourcentage appliqué sur le montant de l'ordre

⁵⁶- Par jour de portage sur exécution et opérations de report

⁵⁷- Peut être souscrit sur PEA ou CTO

⁵⁸- Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS », accessible uniquement par téléphone, permet au Client de disposer :

- de conseils en investissement pour gérer son(es) compte(s) titres et/ou Plan d'Épargne en Actions (PEA) à partir d'une sélection prédéterminée d'Organismes de Placements Collectifs (OPC),

- et/ou de préconisations d'arbitrage sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(es) contrat(s) d'assurance vie, et ce, dans le respect du profil d'investissement et de l'exposition aux risques associés acceptés par le Client.

- Gratuité des arbitrages sur contrats d'assurance vie de la gamme PREDICA.

Le Service « CONSEIL EN ALLOCATION D'ACTIFS » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre par téléphone :

- ses ordres de souscription/rachat d'actions/parts d'OPC,

- ou ses demandes d'arbitrages sur les supports en euros et/ou en unités de compte de son(es) contrat(s) d'assurance vie.

⁵⁹- Le paiement du prix dû au titre du présent service ne dispense pas le Client du paiement de tous les autres frais qui sont applicables (droits de garde sur comptes titres et PEA, droits d'entrée sur contrats d'assurances vie, droits d'entrée sur les contrats PEA/CTO, frais d'arbitrage...)

⁶⁰- Le service « Pôle Bourse », accessible uniquement par téléphone, permet au Client de disposer de conseil en investissement pour gérer son CTO/PEA en titres cotés et à partir d'une sélection prédéterminée d'OPC. Le service « Pôle Bourse » permet également au Client, le cas échéant, de transmettre par téléphone ses ordres de souscription / rachat d'actions cotées et d'actions / parts d'OPC »...



OFFRES JEUNES

Prix en €

CES OFFRES SONT DESTINÉES AUX JEUNES JUSQU'À 30 ANS INCLUS. LES JEUNES PEUVENT AUSSI AVOIR ACCÈS À TOUTES LES AUTRES OFFRES DÈS LORS QU'ILS SATISFONT À LEURS CONDITIONS.

Offre groupée de services

Cotisations à une offre groupée de services

Compte à Composer	18 - 25 ANS	-50% chaque année
	26 - 30 ANS	-30% chaque année

Moyens de paiement

Cotisations cartes consultables p. 7

	ÂGE	COTISATIONS CARTES MASTERCARD MOZAÏC
Carte de retrait ⁶¹	12 - 25 ANS	12,00€
📶 Carte de paiement avec contrôle solde ⁶¹	12 - 25 ANS	17,00€
📶 Carte de paiement (débit immédiat) ⁶¹	18 - 25 ANS	19,55€

		DÉBIT IMMÉDIAT	DÉBIT DIFFÉRÉ
 Carte standard et Premium sociétaire ⁶²	18 - 25 ANS	-50% chaque année soit une cotisation de 21,50€ (52,50€ si Premium)	-50% chaque année soit une cotisation de 21,50€ (52,50€ si Premium)
	26 - 30 ANS	-30% chaque année soit une cotisation de 30,10€ (73,50€ si Premium)	

Autres opérations sur moyen de paiement avec la gamme Mozaïc +

PAIEMENT PAR CARTE⁶³

Paiement par carte en euro (ou devise équivalente : devise suédoise, ou en leu roumain) dans la zone euro ou dans un pays de l'Espace Economique Européen (EEE)⁶⁴ **GRATUIT**

Paiement par carte hors zone euro⁶⁵ **1,89%** du montant + 0,20€/paiement

RETRAIT PAR CARTE⁶³

Retraits par carte dans un distributeur automatique de billets d'une autre banque dans la zone euro⁶⁴ ou hors zone euro⁶⁵ **GRATUIT**

Retraits par carte à un guichet hors zone euro⁶⁵ **1,89%** du montant + 1,00€/retrait

Frais d'opposition chèque par l'émetteur **GRATUIT**

Incidents et irrégularités

Commission d'intervention (de 18 à 25 ans)⁶⁶ 1/2 tarif soit **4,00€**

Crédits et Découverts

Frais d'étude et de mise en place **NOUS CONSULTER**

Cautionnement, aide à l'installation (Good Loc) **NOUS CONSULTER**

Autorisation de découvert

- Montant **NOUS CONSULTER**

- Taux débiteur préférentiel **NOUS CONSULTER**

Financement études, apprentissage, auto, permis, projets divers **NOUS CONSULTER**

Pour les autres opérations liées aux crédits, voir la rubrique « Autres opérations liées aux crédits » p.16.

Épargne

Livret Tiwi (0-11 ans), Livret Jeune Mozaïc (12-25 ans), Livret A (- 1 an, 15€ offerts)⁶⁷

- Ouverture **GRATUIT**

- Taux brut en vigueur **NOUS CONSULTER**

Assurance

Assurance santé des étudiants à l'étranger 18-31 ans **NOUS CONSULTER**

Assurance vol moyens de paiement SécuriCompte **NOUS CONSULTER**

Assurance de biens (multirisque habitation, automobile, deux roues, téléphone...) **NOUS CONSULTER**

Assurances de personnes (protection juridique, santé...) **NOUS CONSULTER**

Assurance auto

- Stage de Conduite : Box Reflex' Conduite **GRATUIT⁶⁸**

- Offre enfant d'assuré **- 200€ LA 1^{ÈRE} ANNÉE⁶⁹**

Assurance habitation étudiant **NOUS CONSULTER**

Séjour à l'étranger 18-29 ans inclus : Offre Globe Trotter⁷⁰

- Une relation privilégiée proposée via Brie Picardie Direct
- Carte bancaire à l'international⁷¹ à 50% la 1^{ère} année
- Frais de retrait et de paiement par carte : gratuits à l'étranger
- Frais de virements internationaux émis et perçus (hors frais de change) : gratuits
- Types de séjours : études, stages, Erasmus, CDI/CDD, Working Holiday Visa, programme d'échange, immersion culturelle, Expatriation professionnelle (VIE)

⁶¹- Les cartes MOZAIK M6 ne sont plus commercialisées.

⁶²- Valable pour la carte sociétaire version standard et premium MasterCard ou Visa.

⁶³- Opérations par carte (paiements, retraits) et virements, en euros, en devises suédoises ou en leu roumain, dans l'Espace Economique Européen (EEE)

⁶⁴- Pays de la zone euro soumis au règlement européen n°924/2009, et pays de l'EEE consultables p.24.

⁶⁵- Hors EEE et dans l'EEE avec une autre devise que l'euro, devises suédoises et leu roumain.

⁶⁶- Somme perçue par la banque en raison d'une opération entraînant une irrégularité de fonctionnement du compte et nécessitant un traitement particulier (présentation d'un ordre de paiement irrégulier, coordonnées bancaires inexactes, absence ou insuffisance de provision,...), quel que soit son dénouement (paiement ou rejet).

⁶⁷- 1 commission gratuite par mois pour les moins de 25 ans, gratuite pour les détenteurs de Compte à Composer ou de Compte-Service.

⁶⁸- Somme versée pour toute première souscription d'un livret A auprès du Crédit Agricole Brie Picardie 6 mois après l'ouverture du livret A. Sous réserve des conditions et de la législation en vigueur lors de l'ouverture de ce livret. Offre réservée aux enfants de moins d'un an.

⁶⁹- Choix entre stage sur piste ou coaching personnalisé. Sous conditions prévues au contrat.

⁷⁰- Sous conditions d'attribution. Si au moins un des représentants légaux détient une assurance auto au Crédit Agricole Brie Picardie.

⁷¹- L'offre Globe Trotter est disponible gratuitement sous condition de détention ou de souscription d'un Compte Service ou d'un Compte à Composer (socle + 2 modules minimum).

⁷²- Offre valable pour les cartes de débit : Gold MasterCard, Visa Premier, MasterCard, Visa ou Mozaic de paiement ; pour une première souscription ou montée en gamme.



OPÉRATIONS AVEC L'ÉTRANGER⁷²

Prix en €

Change

LES CHÈQUES DE VOYAGE

Commission sur revente de chèques en devises **1,60%** de la contre-valeur

LES BILLETS DE BANQUE ÉTRANGERS

- Commission sur achats/reventes de devises (Cour du jour disponible en agence) **5,40€/opération**

Les chèques

Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger sauf bonne fin **0,10%** du montant, Min. 18,95€, Max. 107,70€

Encaissement d'un chèque reçu de l'étranger crédit après encaissement **0,12%** du montant, Min. 26,45€ Max. 107,00€

Paiement par chèque sur l'étranger en euros ou en devises **0,10%** du montant, Min. 26,70€

Commission de change si chèque en devises avec crédit d'un compte euro. **10,80€**

Virements internationaux⁷³

(Opérations libellées en devises dans l'EEE⁷⁴ ou en euros et devises hors EEE)

Frais de mise en place d'un virement permanent	GRATUIT
Émission d'un virement non SEPA ou SEPA vers la Suisse	0,10% du montant, Min. 26,70€
Réception d'un virement non SEPA ou SEPA en provenance de la Suisse ⁷⁵	18,30€
Commission de change si virement en devises avec débit ou crédit d'un compte euro	10,80€
Frais du correspondant si virement émis avec frais OUR ⁷⁶	0,125% (Min. 27,50€; Max. 99,00€)
Frais d'investigation ou de réparation pour RIB, IBAN, BIC absent ou incomplet	31,10€

Compte en devise (retrait ou versement d'espèces non autorisé)

Commission de tenue de compte en devises	23,15€/mois
--	--------------------

Autres opérations

LES RETRAITS D'ESPÈCES AU DISTRIBUTEUR AUTOMATIQUE DE BILLETS, PAIEMENTS PAR CARTE ET VIREMENTS SONT CONSULTABLES PAGES 8 ET 9

⁷²- Hors frais de port, envoi en recommandé ou envoi express, si besoin.

⁷³- Hors débours, ou commissions perçues par les établissements ou correspondants bancaires.

⁷⁴- Pays de l'EEE (Espace Economique Européen) soumis au règlement européen n°924/2009 : consultable p.24.

⁷⁵- Réduit pour les virements < 91,50€ à 20 % du montant reçu.

⁷⁶- Le donneur d'ordre prend à sa charge la totalité des frais. Ne s'applique que sur les virements non SEPA hors EEE

Options de tarifications : a/ Tous frais à la charge du bénéficiaire (frais BEN) b/ Tous frais à la charge du donneur d'ordre (frais OUR = frais Emission d'un virement international + frais du correspondant).c/ Frais partagés (frais SHARE)



SUCCESSION

Prix en €

Frais d'ouverture et de traitement de dossier de succession	
- Actif successoral ⁷⁷ < 500€	GRATUIT
- Actif successoral ⁷⁷ > 500€	0,75% , de l'actif successoral ⁷⁷ , Min. 55,00€ Max. 600,00€

Frais de gestion annuels ⁷⁸	115,00€
--	----------------

⁷⁷- Hors contrat d'assurance vie.

⁷⁸- Dossier de succession de plus d'un an.



ASSURANCES ET PRÉVOYANCE

Prix en €

Assurances pour vous protéger au quotidien⁷⁹

COTISATIONS	STANDARD	PREMIUM
● SécuriCOMPTE Assurance perte et vol des moyens de paiement ⁸⁰	SécuriCOMPTE Plus 2,00€/mois/compte	SécuriCOMPTE Premium 4,20€/mois/compte
● SécuriWEB ⁸⁰	1,25€/mois/compte	2,50€/mois/compte
● SécuriBUDGET ⁸⁰	1,70€/mois/compte	3,50€/mois/compte
● SécuriÉPARGNE ⁸⁰	0,25€/mois/compte	1,88€/mois/compte

SÉCURICOMPTE

SécuriCompte Découvert ⁸⁰	Souscrit jusqu'au 31/12/2016	DÉCOUVERT	PRIX
		≤ 300,00€	1,35€/mois/compte
		DE 300,01€ À 800,00€	2,31€/mois/compte
		DE 800,01€ À 1200,00€	3,26€/mois/compte
		DE 1200,01€ À 2000,00€	4,23€/mois/compte
		> 2000,00€ Plafond d'indemnisation 3000,00€ /sinistre/an	5,67€/mois/compte

SécuriCompte Découvert ⁸⁰	Souscrit à partir du 01/01/2017	≤ 500€	2,00€/mois/compte
		DE 500,01€ À 1000,00€	2,80€/mois/compte
		DE 1000,01€ À 2000,00€	4,23€/mois/compte
		> 2000,00€ Plafond d'indemnisation 3000,00€ /sinistre/an	5,67€/mois/compte

⁷⁹- Souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelles du Crédit Agricole CAMCA, société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue de la Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances

⁸⁰- Dans les limites et conditions prévues aux contrats d'assurance spécifiques, souscrits auprès de la Caisse d'Assurances Mutuelle du Crédit Agricole (CAMCA), société d'assurance mutuelle à cotisations variables, 53 rue La Boétie - 75008 Paris, entreprise régie par le Code des assurances.



BON À SAVOIR

SécuricomptePlus : tellement plus qu'une assurance des moyens de paiements

SécuricomptePlus garantie les conséquences de l'utilisation frauduleuse des moyens de paiement, mais pas seulement !

Les préjudices liés aux effets personnels sont également garantis :

- Documents officiels
- Clés et serrures
- Remplacement de plaques d'immatriculation
- Téléphone portable
- Maroquinerie (en formule Premium)



AUTRES SERVICES

Prix en €

LES MAGAZINES

Dossier Familial	47,60€/an
Santé magazine	31,60€/an
Détente et Jardin	17,60€/an
Régal	23,90€/an
Maison Créative	19,90€/an
Détours en France	45,00€/an
Plus de PEP's	19,90€/an
Parents	25,90€/an

Ces publications sont éditées par la SAS UNI-MEDIAS filiale de Presse du Groupe Crédit Agricole, 22 rue Letellier - 70015 Paris 15ème. La résiliation est possible et gratuite à tout moment auprès d'Uni-Médias

Service client Uni-MÉDIAS

Pour toute question relative aux publications : N° Cristal 09 69 32 34 40

CARTOGRAPHIE DES ZONES EUROPÉENNES



- Pays de la zone Euro *
- Pays de l'Union Européenne (U.E.)
- Pays de l'Espace Économique Européen (EEE)
- Pays de la zone SEPA (Single Euro Payments Area)

* Monaco, Andorre et le Vatican utilisent l'euro comme monnaie nationale mais ne font pas partie des pays de la zone euro.

Les Iles de Jersey, Guernesey et Man ont intégré la zone SEPA au 01/05/2016.
Le Vatican et Andorre ont intégré la zone SEPA au 01/03/2019.



LEXIQUE

FRAIS DE TENUE DE COMPTE

Frais perçus par la banque ou l'établissement de paiement pour la gestion du compte.

OFFRE GROUPÉE DE SERVICES

L'offre groupée de services est une « offre globalisée de produits et services permettant de couvrir un ensemble de besoins ».

LETTRÉ D'INFORMATION PRÉALABLE POUR CHÈQUE SANS PROVISION

Frais perçus par la banque quand elle informe le titulaire du compte, par lettre, de l'émission d'un chèque sans provision.

FRAIS D'AVIS À TIERS DÉTENTEUR

Les frais par avis à tiers détenteur sont les frais perçus par la banque pour le traitement d'un avis à tiers, procédure administrative permettant au Trésor Public ou à l'Administration Fiscale d'obtenir le blocage puis le règlement de sommes qui lui sont dues au titre de certains impôts, pénalités et frais accessoires.

FRAIS DE SAISIE ATTRIBUTION

Frais perçus par la banque pour le traitement d'une saisie attribution, procédure qui permet à un créancier titulaire d'un titre exécutoire d'appréhender immédiatement tout ou partie des sommes détenues par un tiers au nom de son débiteur.

DROITS DE GARDE

Montant des frais pour la tenue des comptes-titres, permet d'assurer la garde et le service des titres (paiement des coupons ou des dividendes, suivi des opérations sur titres,...).

OPC

Les OPC (Organismes de Placement Collectif) constituent une catégorie de produits financiers qui regroupe les SICAV (Sociétés d'Investissement à Capital Variable) et les FCP (Fonds Communs de Placement). Le principe général est la gestion collective.

FRAIS D'ÉTUDE ET DE MISE EN PLACE DE CRÉDITS

Frais correspondants à :

- L'analyse, suivi et traitement administratif du dossier jusqu'à la réalisation du crédit,
- L'envoi des différents documents liés à l'opération,
- L'information et la coordination avec les offices notariaux ou autres intermédiaires concernés.

- Services inclus dans certains modules du CAC

📶 Cartes bénéficiant de la fonctionnalité «sans contact». Il est possible de désactiver cette fonctionnalité sur l'application Ma Carte, sur le site internet www.ca-briepicardie.fr et auprès de votre Conseiller.

▲ Service bancaire de base (au sens de l'article D.312-5 du Code monétaire et financier)

Ces services comprennent :

- l'ouverture, la tenue et la clôture du compte ;
- un changement d'adresse par an ; la délivrance à la demande de relevé d'identité bancaire ;
- la domiciliation de virements bancaires ;
- l'envoi mensuel d'un relevé des opérations effectuées sur le compte ;
- l'encaissement de chèques et de virements bancaires ;
- les paiements par prélèvements SEPA, titre interbancaire de paiement SEPA ou par virement bancaire SEPA, ce dernier pouvant être réalisé aux guichets ou à distance ;
- des moyens de consultation à distance du solde du compte ; une carte de paiement dont chaque utilisation est autorisée par l'établissement de crédit qui l'a émise permettant notamment le paiement d'opération sur internet et le retrait d'espèces dans l'UE ;
- deux formules de chèques de banque par mois ou moyens de paiement équivalents offrant les mêmes services ; la réalisation des opérations de caisse.

Le droit au compte ne comprend ni la délivrance d'un chéquier ni l'ouverture d'une autorisation de découvert.

RÉSOLVRE UN LITIGE

L'agence est à la disposition du Client pour lui fournir tous les renseignements qu'il pourrait souhaiter sur le fonctionnement de son compte et sur l'utilisation des services mis à sa disposition ou pour répondre à ses éventuelles réclamations.

Si aucune solution amiable n'a pu être trouvée, le Client a la possibilité de faire appel au Service Clientèle qui s'efforcera de trouver la meilleure solution à son différend, en écrivant à l'adresse de la Caisse Régionale :

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie

Service Qualité Clients

500, rue Saint Fuscien – 80095 AMIENS CEDEX 3

ou au moyen du formulaire en ligne disponible sur le site internet de la Caisse :

www.ca-briepicardie.fr (coûts d'accès et/ou de communication variables selon fournisseur d'accès Internet).

L'agence ou le Service Clientèle accusera réception de la réclamation dans les 10 jours et apportera une réponse au Client dans un délai de 2 mois au plus tard.

Toutefois, lorsque la réclamation porte, conformément à la réglementation, sur :

- les frais ou réductions pour l'usage d'un instrument de paiement ;
- le régime applicable aux instruments de paiement autres que le chèque ;
- les services de paiement ;
- les prestataires de services de paiement ;

le Service Clientèle répond au Client sur support papier ou autre support durable convenu avec le Client dans les 15 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation. Si exceptionnellement une réponse ne peut être apportée au Client dans un délai de 15 jours pour des raisons échappant au contrôle de la Caisse Régionale, celle-ci envoie une réponse d'attente motivant le délai complémentaire nécessaire et précisant la date ultime à laquelle le Client recevra une réponse définitive. Cette réponse définitive doit, quoi qu'il arrive, lui être adressé dans les 35 jours ouvrables suivant la réception de la réclamation.

S'il n'a pu résoudre au préalable son différend directement auprès du Service Clientèle de la Caisse Régionale par une réclamation écrite, le Client a également la possibilité de s'adresser gratuitement au Médiateur bancaire en écrivant à l'adresse suivante :

Le Médiateur auprès de la FBF

CS 151

75422 PARIS Cedex 09

ou au moyen du formulaire de saisine en ligne disponible sur le site internet du Médiateur :

lemediateur.fbf.fr

La demande du Client doit être adressée au Médiateur bancaire dans un délai d'un an à compter de la réclamation écrite auprès de la Caisse Régionale.

À compter de la date de notification de sa saisine adressée par le Médiateur bancaire au Client et à la Caisse Régionale, l'issue de la médiation prendra fin dans le délai de 90 jours, sauf prolongation par le Médiateur en cas de litige complexe. Le Client peut se renseigner sur le déroulement de cette procédure de médiation en consultant le site internet du Médiateur bancaire.

Pour tout litige relatif à des produits ou services financiers, le Client peut saisir le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) : par voie postale (Le Médiateur de l'Autorité des Marchés Financiers, 17 Place de la Bourse - 75082 PARIS Cedex 02) ou par internet (formulaire de demande de médiation disponible sur le site internet de l'AMF - Rubrique du Médiateur à l'adresse suivante : <https://www.amf-france.org>)

Pour tout litige relatif à la commercialisation des contrats d'assurance, le Client peut saisir le Médiateur de l'Assurance par voie postale en écrivant à l'adresse suivante : La Médiation de l'Assurance - TSA 50110 - 75441 Paris Cedex 09 ou par voie électronique sur le site internet du Médiateur à l'adresse suivante : www.mediation-assurance.org

Pour tout litige relatif à un contrat ou une opération réalisé(e) en ligne, le Client peut recourir à la plateforme européenne de Règlement des Litiges en Ligne accessible à l'adresse internet suivante :

<https://webgate.ec.europa.eu/odr>

SATISFAIT DE MA BANQUE



JE RECOMMANDE ...

N'ATTENDEZ PLUS, PARRAINEZ VOS PROCHES ! CHAQUE NOUVEAU CLIENT CRÉDIT AGRICOLE BRIE PICARDIE PEUT VOUS FAIRE GAGNER JUSQU'À 150 €⁸¹ ET UN VÉLO ÉLECTRIQUE⁸² !

POUR SIGNALER TOUTE OPÉRATION DE VIREMENT APPARAISSANT SUR VOTRE COMPTE N'ÉTANT PAS À VOTRE INITIATIVE :

0 969 394 009⁸³

DÉCLARER UN SINISTRE AUTO, HABITATION,
GARANTIE DES ACCIDENTS DE LA VIE :

0 800 810 812

Service & appel
gratuits

SOS CARTE :

0 969 399 291⁸³

FAIRE OPPOSITION SUR UN CHÈQUE OU UN CHÉQUIER :

0 969 399 291⁸³

DÉCLARER UN LITIGE DANS LE CADRE DE SON CONTRAT
PROTECTION JURIDIQUE PLEINS DROITS :

0 800 813 810

Service & appel
gratuits

POUR PLUS D'INFORMATIONS



RENDEZ-VOUS EN AGENCE OU SUR WWW.CA-BRIEPICARDIE.FR



Application
Ma Banque

www.ca-briepicardie.fr

⁸¹- 30€ pour une entrée en relation avec ouverture d'un Compte de dépôt et 150€ pour une entrée en relation avec réalisation d'un prêt immobilier. Récompense maximale de 300€ dans la limite de cinq recommandations. Offre sous réserve du maintien de l'offre. Consultez le règlement relatif sur notre site ca-briepicardie.fr

⁸²- Voir les conditions dans le règlement de l'offre disponible en agence et sur www.ca-briepicardie.fr. Récompenses dans la limite de cinq recommandations maximum par année civile sans dépasser une récompense globale en numéraire de trois cents (300) euros et un vélo à assistance électrique par année civile. Sous réserve d'accord de la Caisse régionale.

⁸³- Prix d'un appel local. Accessible 24/24 et 7/7 depuis la France et l'étranger.

En application du Règlement du 27 avril 2016 relatif à la protection des données personnelles, vous disposez sur ces données de droits (i) d'accès, (ii) de rectification, (iii) d'effacement, (iv) de limitation et (v) de portabilité de vos données vers un prestataire tiers le cas échéant. Vous pouvez en outre vous opposer à tout moment au traitement de vos données ainsi qu'à l'envoi de nos messages. Vous pourrez faire valoir ces droits en contactant notre DPO à : dpo@ca-briepicardie.fr ou à DPO 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3. Vous pouvez également introduire une réclamation auprès de la CNIL. Caisse Régionale du Crédit Agricole Mutuel Brie Picardie. Société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit, dont le siège social est 500 rue Saint-Fuscien 80095 AMIENS CEDEX 3 - 487 625 436 RCS AMIENS. Société de courtage d'assurances immatriculée au Registre des Intermédiaires en Assurances sous le n°07 022 607. Imprimeur : Roto Armor - ZA de Fournello 22170 PLOUAGAT. Date : 07/19.

Toute une banque pour vous



BRIE PICARDIE